

Rapport d'activité 2005



## *Rapport d'activité 2005*

*de la Branche des Distributeurs  
Conseils – Hors Domicile*



# 1. La collecte FNB

Les versements au titre de 2005 des entreprises relevant de la FNB, tous dispositifs confondus ont représenté un montant de :

- 1,2 million d'euros au titre **du plan de formation**
- 1,5 million d'euros au titre de **la professionnalisation**
- 1 million d'euros au titre de **la taxe d'apprentissage**

## Entreprises versantes (plus de 10 salariés & moins de 10 salariés)

Branche	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés
FNB	<b>564</b>	<b>11.667</b>

## Versements

FNB	Plan conventionnel*	Plan volontaire*	Plan reliquat*	Professionnalisation*	Total
Entreprises + de 10 salariés	229.939 €	585.551 €	228.510 €	1.421.813 €	<b>2.465.813 €</b>
Entreprises - de 10 salariés		146.540 €		54.765 €	<b>201.305 €</b>

\* Les contributions au financement de la formation professionnelle continue sont calculées à partir de la masse salariale brute de l'année pour laquelle est établie la participation.

Le budget formation se répartit comme suit :

- entreprises moins de 10 salariés : Professionnalisation 0,15 % / Plan de formation 0,40 %.
- entreprises de 10 à 19 salariés : Professionnalisation 0,15 % / Plan de formation 0,90 % (dont un minimum de 0,32 % à verser à l'Agefajoria).
- entreprises plus de 20 salariés : Professionnalisation 0,5 % / Plan de formation 0,90 % (dont un minimum de 0,32 % à verser à l'Agefajoria).

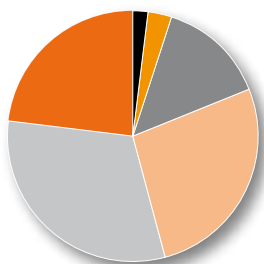
## 2.1 Les actions financées au titre du plan de formation

Branche	Nbre de dossiers	Nbre de stagiaires	Heures de formation	Durée moyenne	Montant des engagements
FNB	661	2.127	83.612	32 heures	886.122 €

En 2005, les engagements financiers pour la FNB au titre du plan de formation représentent : 803.426 euros pour les entreprises de plus de 10 salariés, et 82.696 euros pour les entreprises de moins de 10 salariés.

Répartition par sexe : **30 % de femmes** et **70 % d'hommes**.

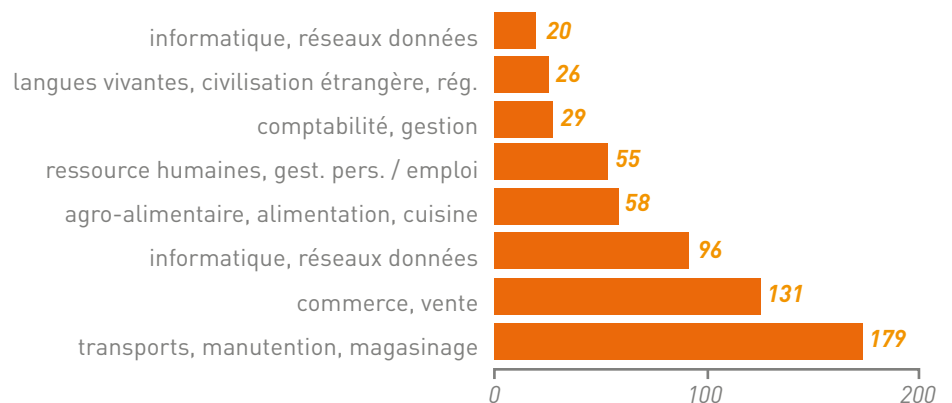
### Répartition par CSP



- non précisé : 2 %
- ouvrier non qualifié : 3 %
- ouvrier qualifié : 14 %
- employé : 27 %
- agent technique - agent de maîtrise : 31 %
- ingénieur / cadre : 23 %

### Répartition par domaine de formation

nombre de dossiers



Une commission paritaire sectorielle examine les financements à attribuer sur fonds mutualisés, et relatifs à des projets importants ou d'intérêt collectif.

**En 2005, la commission des boissons a engagé 90.791 euros, au bénéfice de formations réalisées par 9 entreprises auprès de 137 salariés.**

Par ailleurs, le nombre d'entreprises confiant la gestion de leurs fonds à l'Agefatoria au-delà des obligations conventionnelles est en augmentation. Celles-ci concluent une formule d'adhésion annuelle, permettant d'ajuster les financements et services rendus à la politique de formation de l'entreprise.

À titre d'information, **17 entreprises relevant de la FNB ont conclu une formule d'adhésion.**

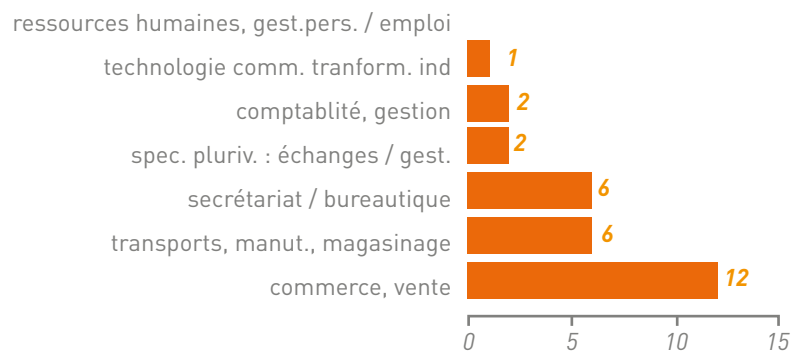
## 2.2 Les actions financées au titre du contrat de professionnalisation

L'année 2005 a été la première année de mise en œuvre des nouveaux dispositifs de formation issus de la réforme de la formation professionnelle.

Branche FNB	Entreprises plus de 10 salariés	Entreprises moins de 10 salariés	Total
Nombre d'entreprises	16	5	21
Nombre de dossiers	25	5	30
Nombre de stagiaires	25	5	30
Heures de formation	14.756	4.580	19.336
Durée moyenne	590 heures	916 heures	753 heures
Montant des engagements	206.895 €	59.100 €	265.995 €

Répartition par sexe : **52 % de femmes** et **48 % d'hommes**.

### Répartition par domaine de formation *nombre de dossiers*



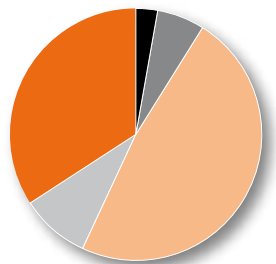
## 2.3 Les actions financées au titre de la période de professionnalisation

L'année 2005 a été la première année de mise en œuvre des nouveaux dispositifs de formation issus de la réforme de la formation professionnelle.

Branche FNB	Entreprises plus de 10 salariés	Entreprises moins de 10 salariés	Total
Nombre d'entreprises	18	4	22
Nombre de dossiers	37	6	43
Nombre de stagiaires	58	12	70
Heures de formation	4.416	368	4.784
Durée moyenne	76 heures	31 heures	53 heures
Montant des engagements	48.946 €	3.367 €	52.314 €

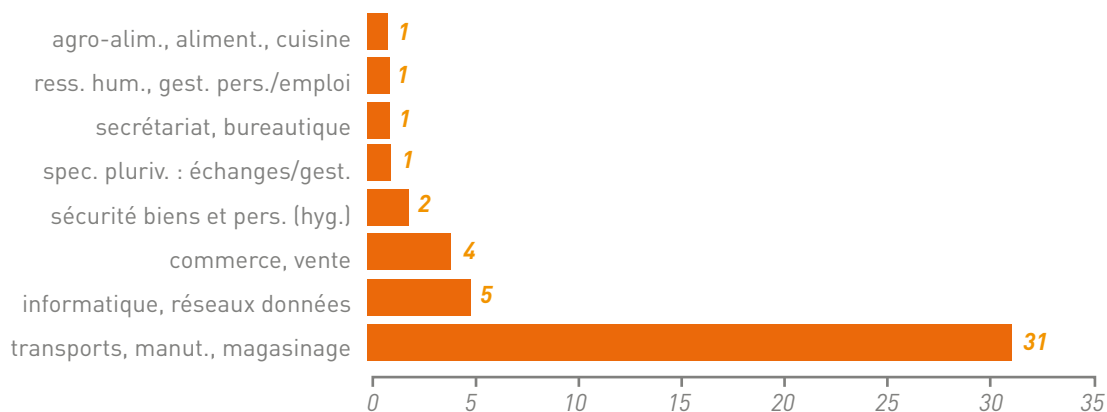
Répartition par sexe : **34% de femmes** et **66% d'hommes**.

### Répartition par CSP



- non précisé : 3 %
- ouvrier qualifié : 6 %
- employé : 48 %
- agent technique - agent de maîtrise : 9 %
- ingénieur / cadre : 34 %

### Répartition par domaine de formation nombre de dossiers



## 2.4 tutorat afférent aux contrats et périodes de professionnalisation

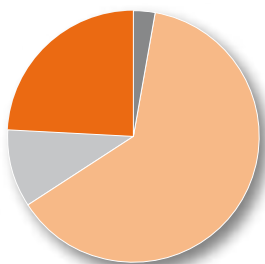
Branche FNB	Exercice de la mission tutorale	Formation de tuteur
Nombre d'entreprises	23	5
Nombre de dossiers	28	5
Nombre de stagiaires	32	11
Heures de formation	1.237 heures	589 heures
<b>Montant des engagements</b>	<b>46.000 €</b>	<b>2.270 €</b>

## 2.5 Les actions financées au titre du droit individuel à la formation – DIF

Branche FNB	Entreprises plus de 10 salariés	Entreprises moins de 10 salariés	Total
Nombre d'entreprises	4	-	4
Nombre de dossiers	30	-	30
Nombre de stagiaires	36	-	36
Heures de formation	1.156	-	1.156
Durée moyenne	32 heures	-	32 heures
Montant des engagements	20.228 €	-	20.228 €

Répartition par sexe : **55% de femmes** et **45% d'hommes**.

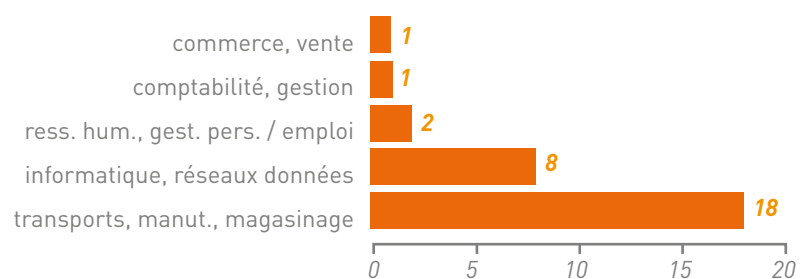
### Répartition par CSP



- ouvrier qualifié : **3 %**
- employé : **63 %**
- agent technique - agent de maîtrise : **10 %**
- ingénieur / cadre : **24 %**

### Répartition par domaine de formation

nombre de dossiers



### 3. Études et actions collectives FNB (par décision du conseil d'administration de l'Agefatoria)

#### Bilan financier des études au bénéfice de la FNB

Intitulé du projet	Budget	Branche	Engagements HT
Expertise AGEFAFORIA - VAE FNB	0,05	FNB	4.880 €
Actualisation des CQP FNB	0,05	FNB	12.000 €
<b>Total</b>			<b>16.880 €</b>

#### Bilan des actions de positionnement et de validation des CQP avec ECIA

En 2005, ECIA est devenu opérationnel pour 4 CQP de la branche :

- Chauffeur livreur animateur services,
- Technicien qualité,
- Télévendeur animateur,
- Responsable clientèle.

#### Bilan des CQP délivrés dans la branche

Intitulé du CQP	Nombre d'entreprises	Nombre de CQP obtenus
Responsable clientèle	5	7



### **AGEFAFORIA - OPCA des Industries Alimentaires**

21, rue Fortuny - 75850 Paris Cedex 17

Tél. : 01.43.18.45.00 - Fax : 01.43.18.45.01

Courriel : [siege@agefatoria.asso.fr](mailto:siege@agefatoria.asso.fr)

Sites : [www.agefatoria.info](http://www.agefatoria.info)

[www.metiers-industries-alimentaires.com](http://www.metiers-industries-alimentaires.com)

**Organisme paritaire, partenaire des entreprises  
et des salariés du secteur des industries  
alimentaires, l'Agefatoria a pour missions :**

- 1.** Information / conseil et ingénierie financière de la formation professionnelle auprès des entreprises,
- 2.** Collecte et gestion des fonds de la formation professionnelle,
- 3.** Coordination au niveau national des études et des actions collectives.

L'Agefatoria a collecté **70 millions d'euros** au titre de l'exercice 2005, pour **6 500 entreprises** cotisantes, auxquels s'ajoutent **15 millions d'euros** collectés au titre de la taxe d'apprentissage.